



## Comité de pilotage

Date : 29/06/17

**Participant.e.s** : élus : Fernand Karagiannis, Annie Morin, Vincent Beillard, Agnès Hatton, Sabine Girard, Josselyne Bougard, André Oddon, Christine Seux

**Excusé.e.s** : David Gourdant, Patrick Thevenet, Michel Gautheron, Isabelle Raffner, Joachim Hirschler

**Animation** : Vincent Beillard

**Secrétariat** : Fanny Larroque

## Agenda communal

---

**Texte 1 ou 2 paragraphes, indiquant les décisions et/ou orientations prises :**

Le comité syndical exceptionnel de ce jour a voté la poursuite pour l'année scolaire 2017-2018 du rythme scolaire actuel. Un groupe de travail se mettra en place à la rentrée pour réfléchir au mode de fonctionnement pour la rentrée 2018-2019. L'idée est de garder en ligne de mire le bien-être de l'enfant.

Dans le cadre de la révision du PLU, la constitution du panel citoyen est en cours : 140 habitants ont été tirés au sort dans la liste électorale selon 2 critères (répartition dans 4 zones de Saillans et parité hommes-femmes). Une réunion d'information aura lieu en septembre, l'idée est d'arriver à un panel composé de 10 personnes.

## Relevé des décisions

---

### 1) Jeunesse – information

Résultats de l'enquête auprès des parents et du vote du comité syndical concernant la rentrée 2017-2018 et les rythmes scolaires.

Sur 110 questionnaires distribués, il y a eu 67 réponses :

- 49 familles favorables au retour de la semaine de 4 jours,
- 13 familles favorables au maintien du rythme actuel,
- 5 familles indifférentes.

Le comité syndical exceptionnel de ce jour a voté la poursuite pour l'année scolaire 2017-2018 du rythme actuel. Cela permet de laisser le temps aux familles, aux équipes éducatives et aux associations de s'organiser pour l'année scolaire suivante. Un groupe de travail se mettra en place à la rentrée pour réfléchir au mode de fonctionnement pour la rentrée 2018-2019. L'idée est de garder en ligne de mire le bien-être de l'enfant.

**Les TAP vont devenir payants à la rentrée :**

- 30€ le trimestre pour un enfant, 50€ pour 2 enfants, 60€ pour 3 enfants, pour les 2 jours de TAP.
- 20€ le trimestre pour un enfant, 40€ pour 2 enfants, 50€ pour 3 enfants, pour 1 jour de TAP.
- 2€ de façon exceptionnelle une après-midi de TAP pour dépanner les familles.

## 2) Urbanisme : point PLU, Sabine Girard – information et décision (20h50)

- Présentation de la composition des groupes :

- **Groupe de pilotage citoyen** : son rôle est de piloter la révision du PLU (instance de décision) et d'assurer l'interface avec la population. A chaque phase de révision du PLU, il rend un avis sur la révision PLU en prenant en compte les apports de la concertation. Il est composé de 10 habitants tirés au sort, 6 représentants de la collectivité (2 techniciens et 4 élus) et un observateur au titre du groupe de suivi-évaluation.
- **Groupe technique** : il est chargé de superviser la conduite de l'étude, de suivre techniquement sa mise en œuvre à chaque phase (instance d'appui technique). Il assure la coordination de chaque phase et produit les éléments techniques nécessaires à l'étude. Il se compose d'élus référents, des agents de la mairie des services concernés et du bureau d'étude du PLU.
- **Groupe de suivi et évaluation** : il suit et évalue le processus de concertation et ses impacts sur l'élaboration du PLU. Il a pour objectifs d'observer le processus et proposer des évolutions ainsi que de réaliser une évaluation en continu de la démarche (avec un bilan annuel). Cette mission est confiée à l'Observatoire de la Participation qui est accompagné par le bureau d'étude du PLU. La CNDP (Commission Nationale du Débat Public) va aussi soutenir ce groupe.
- **Le garant de la concertation** : une instance extérieure représentée par une personne de la CNDP que chaque habitant pourra solliciter en cas de besoin.

**Le binôme d'élus référent de la révision du PLU est : Sabine Girard et Agnès Hatton.**

Le groupe technique serait composé de : Sabine Girard, Agnès Hatton, André Oddon.

Le groupe de pilotage citoyen serait composé de : Annie Morin, Michel Gautheron, Vincent Beillard et Christine Seux (à confirmer).

La constitution du panel citoyen est en cours : 140 habitants ont été tirés au sort dans la liste électorale selon 2 critères (répartition dans 4 zones de Saillans et parité hommes-femmes). Une réunion d'information aura lieu en septembre, l'idée est d'arriver à un panel composé de 10 personnes.

**Les 140 personnes vont être contactées par téléphone par des agents de la mairie et des personnes du bureau d'étude, à partir du 7 juillet. Il leur sera proposé d'être contactées par des élus si elles le souhaitent.**

## 3) Finances et Fanny Larroque : « Saillansons à vos projets » – information et expression

Présentation de la priorisation des projets : cf résultats sur le site internet.

- N° 1 : Production et distribution d'électricité verte et renouvelable
- N°2 : Cabane tressée avec plantation de saules
- N°3 : Une fresque à l'école
- N°4 : Sentier pédagogique, signalétique des arbres sur l'ancien canal
- N°5 : Groupe de travail pour le ravalement des façades du centre bourg
- N°6 : Aménagement de l'ancien canal
- N°7 : Remorques publiques

- N°8 : « ici espace chiens »
- N°9 : Coffre à jouets sur les bords de Drôme
- N° 10 : Joyeux Noël sur les ponts de Saillans
- N°11 : Ginguette thé dansant éphémère
- N°12 : "Saillansou" : création d'une monnaie locale ou inter/locale

Les 5 premiers projets seront accompagnés par la mairie, une rencontre sera organisée pour chaque projet avec les élus référents. Il faudra bien informer les habitants sur les réalisations des projets. Il sera proposé aux autres porteurs de projets de s'organiser sous forme de collectif ou de GAP s'ils souhaitent commencer à avancer sur leurs propositions.

Bilan de la démarche "Saillansons vos projets" : peut-être l'associer à un moment plus formel, lors de vœux par exemple. Il faudra réfléchir s'il est pertinent de poursuivre une action similaire dans les années à venir.

#### **4) Economie locale, Vincent Beillard et Fernand Karagiannis – information**

**Sujet 1 : le nouveau du règlement marché d'été sera vote en Conseil Municipal de juillet**

**Sujet 2 : retour sur l'entrevue avec la Drôme Laboratoire**

La Drôme Provençale s'appelle désormais la Drôme Laboratoire. L'entreprise de Saillans va s'agrandir et les locaux de Die déménagent à Saillans, 25 emplois qualifiés seront créés prochainement.

**Sujet 3 : « ça bouge dans ma cantine »**

Les objectifs suivants ont été votés au SIVU : 45% de produits bio et locaux dans la cantine d'ici 2019 (sous réserve de ne pas augmenter les prix de journée).

**Sujet 4 : possibilité d'acquisition d'un véhicule électrique pour la commune**

André Oddon fait faire des devis à l'automne pour un véhicule électrique.

#### **4) Transparence-info, Christine Seux et Fernand Karagiannis – information**

Point sur la lettre d'info de cet été. Il faudra du monde autour du 10 juillet pour insérer les documents papiers joints à la lettre d'info (nouveau plan de Saillans et encart Linky).

Agenda de juillet à compléter.

#### **5) Associations, Josselyne Bougard et Annie Morin – décision**

Organisation des permanences d'été : pour le 13 juillet, seront présents Vincent Beillard, André Oddon, Fernand Karagiannis, Josselyne Bougard, Christine Seux, Annie Morin, David Gourdan, et le garde-champêtre. Demander aussi aux élus absents. Chacun doit prendre son gilet jaune.

Des forains souhaitent organiser un concert durant la Vogue. Les élus Associations les rencontrent le 11 juillet.

#### **6) Aménagement et Travaux - PAPP (plan zéro-phyto), André Oddon – décision, 15min (21h45-22h)**

Pour clôturer et faire la demande de subvention, il est nécessaire de caler la formation en septembre ou octobre 2017. Rappel : il est prévu 1 journée, qui devra être consacrée à l'aménagement du Point I.

Il est proposé d'autres jours de formation. L'intérêt serait une première journée formation terrassement. Continuer en régie sans formateur, une deux journées de formation plantation et aménagement de surfaces.

Penser à faire les DT (Déclaration de projet de Travaux) et DICT (Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux) auprès des concessionnaires dès maintenant (la présence de réseaux permet d'adapter le projet qui sera vu le premier jour de formation).

**Le matériel a été budgétisé, il peut être acheté dès maintenant.**

## **Mots clefs**

---

Réforme des rythmes scolaires, TAP, PLU, « Saillansons à vos projets », logo de la mairie, PAPPH

## **Débriefing animation**

---

## **Pour plus d'information ...**

---